

## Demande de retraite à la suite d'un cumul emploi-retraite

### Notice

#### 1 Le cumul emploi-retraite permet-il d'obtenir une retraite ?

La reprise ou la poursuite d'une activité professionnelle après l'obtention d'une première retraite vous permet de bénéficier **d'une seconde retraite** auprès du régime de base dont relève cette activité, pour les périodes cotisées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### 2 Qui peut faire cette demande ?

→ **Vous pouvez déposer une demande si :**

- vous avez obtenu toutes vos retraites personnelles auprès de la totalité des régimes de base et complémentaires français et étrangers ;
- vous réunissez le nombre de trimestres requis pour obtenir le taux plein ou, à défaut, vous avez demandé votre retraite à l'âge de 67 ans.

#### 3 Comment est calculée cette seconde pension ?

Cette seconde pension sera calculée de la même façon que la première pension. Néanmoins, aucune majoration, aucun supplément, ni aucun accessoire ne peut être octroyé au titre de cette nouvelle pension. En outre, le décret n°2023-753 du 10 août 2023 (article 3) fixe le plafond annuel de la nouvelle pension liquidée dans le cadre du Cumul emploi retraite créateur de droit à 5% du montant annuel du PASS (3 620 points de retraite de base environ).



#### ATTENTION

La liquidation d'une seconde pension de retraite de base, issue de droits acquis pendant votre cumul emploi retraite, auprès d'un régime légal et obligatoire bloque l'acquisition de nouveaux droits dans l'ensemble des régimes de base et complémentaire.

#### 4 Après de quels organismes déposer votre demande de retraite suite à un cumul emploi-retraite ?

Transmettez cette demande de second droit retraite à la Cavec.

#### **CETTE DEMANDE EST UNIQUEMENT VALABLE POUR VOS ACTIVITÉS RELEVANT DE LA CAVEC.**

Pour cette raison, lorsque dans le cadre de votre cumul emploi-retraite, vous êtes affilié à plusieurs régimes de retraite de base, nous vous recommandons de demander toutes vos nouvelles retraites à la même date dans chacun de ces régimes.

#### 5 Comment transmettre votre demande ?

✉ Transmettez votre demande à la Cavec via votre espace **Ma Cavec en ligne**, rubrique **Demande en ligne**.

## Demande de retraite à la suite d'un cumul emploi-retraite

### Régime de retraite de base des professions libérales

À sa réception, ce document sera traité par système de gestion électronique.  
**MERCI DE REMPLIR CLAIREMENT, SANS SURCHARGE NI RATURE.**

**DATE D'EFFET DES DROITS :**     /     /

Cette date est nécessairement le premier jour d'un trimestre et ne peut être antérieure à la date de dépôt de votre demande de retraite à la suite d'un cumul emploi-retraite.

#### RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT

Numéro d'affiliation Cavec : 00

Nom de famille (*nom de naissance*) \_\_\_\_\_

Prénom(s) \_\_\_\_\_

Nom d'usage (*s'il y a lieu*) \_\_\_\_\_

Date de naissance     /     /     N° de Sécurité sociale     clé

Célibataire     Marié(e)     Pacsé(e)     Veuf(ve)     Séparé(e) de corps     Divorcé(e)     Remarié(e)

Nombre d'enfants

#### Adresse personnelle

Numéro et nom de la voie \_\_\_\_\_

Code postal     Commune \_\_\_\_\_

Tél. personnel

#### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE CONJOINT

Nom de famille (*nom de naissance*) \_\_\_\_\_

Prénom(s) \_\_\_\_\_

Nom d'usage (*s'il y a lieu*) \_\_\_\_\_

Date de naissance     /     /     N° de Sécurité sociale     clé

Lieu de naissance \_\_\_\_\_

## Je demande ma retraite à la suite d'un cumul emploi-retraite

### L'obtention de toutes mes retraites de base et complémentaires

Avez-vous demandé toutes vos retraites personnelles de base et complémentaires pour l'ensemble de vos activités en France et dans d'autres pays ?    Oui    Non

Si oui, indiquez les dates d'attributions de ces retraites ainsi que les organismes qui vous les versent.

#### Retraite 1 :

|||||

Type de retraite

Organisme payeur

Date d'attribution

/ /

#### Retraite 2 :

|||||

Type de retraite

Organisme payeur

Date d'attribution

/ /

#### Retraite 3 :

|||||

Type de retraite

Organisme payeur

Date d'attribution

/ /

#### Retraite 4 :

|||||

Type de retraite

Organisme payeur

Date d'attribution

/ /

#### Retraite 5 :

|||||

Type de retraite

Organisme payeur

Date d'attribution

/ /

## Déclaration sur l'honneur

### 1 Je m'engage

- À remplir cette demande avec des informations exactes ;
- À signaler toute modification de ma situation administrative.

### 2 Je reconnais avoir lu attentivement les informations suivantes

Une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L. 114-19 à L.114-21 du code de la sécurité sociale.

#### → Information sur le droit à l'erreur

Dans le cadre de la loi pour un État au service d'une société de confiance, vous bénéficiez du droit à l'erreur. Si vous vous êtes trompé, signalez-le à votre caisse de retraite : elle corrigera les données concernées. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné<sup>1</sup>. Si cette rectification change le montant des prestations que vous recevez, vous devrez simplement rembourser les éventuelles sommes perçues en trop. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement comme prévu par la loi.**

#### → Information sur la protection et l'accès à vos données personnelles

Conformément au droit à la protection des données, vous disposez de droit sur vos données personnelles (d'information, d'accès, de rectification, de limitation et, dans certains cas, d'effacement, d'opposition, de retirer votre consentement, de portabilité, de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé et de donner des directives sur le sort de vos données après votre mot). Vous pouvez les exercer auprès du délégué à la protection des données (DPO) de votre caisse de retraite. Pour plus d'information et retrouver les coordonnées des DPO, rendez-vous [www.cavec.fr](http://www.cavec.fr). Si vous estimez, après l'avoir contacté, que vos droits ne sont pas appliqués, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la Cnil ou par voie postale.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
/ / \_\_\_\_\_

Signature du demandeur :

**Vous venez de remplir votre demande de retraite à la suite d'un cumul emploi-retraite.**

[1] Connectez-vous sur le site [plus.transformation.gouv.fr](http://plus.transformation.gouv.fr) pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.